Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20261015-112_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 15 octobre 2026

Le 15 octobre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 9 octobre 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Ayant donné procuration : 5
Absents : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-N. CARLO ; P. PETIBON ; Y. LUCAS ; C. BAUFRETON ; C. PHILIPPE ; V. PERROT ; J-F. BOUGET ; S. SALAUN.
Procurations : K-H. HILLION à C. BAUFRETON ; J. LE GLAS à C. JEFFROY ; L. L'HAVEANT à F. LEON ; M-L. HINRY à B. PRIGENT ; C. RIOUAL à M-A. AKDENIZ
Absents : /
Secrétaire de séance : M-A. AKDENIZ

N°112-2026

Objet : Adhésion label Ville Prudente

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°83/2026 par laquelle il était autorisé à entamer les démarches d'adhésion au label Ville Prudente. Un dossier a donc été déposé et a été retenu. Une visite des membres de l'association Prévention Routière, dont est issu le label, a été effectuée le 02/10 dernier. La commune saura dans les prochaines semaines si elle est lauréate ou pas du label qui a pour principaux objectifs de valoriser les communes et leur politique locale qui mènent des actions autour de l'aménagement du territoire, de l'éducation routière et de la sensibilisation des citoyens. Le frais de dépôt du dossier s'élève à 70€ et l'adhésion à l'association se monte à 450€ par an.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE le paiement des frais de dossier à hauteur de 70€,
AUTORISE l'adhésion de la commune à l'association si le dossier était retenu,
AUTORISE le paiement de la cotisation annuelle de 450€ annuels en cas d'adhésion,
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
M-A. AKDENIZ,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310